

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 15

Artikel: Cllia de la mère-grand
Autor: M.D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196192>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

souvent d'espions dans les querelles intestines de la chevalerie).

Le « chanteur nomade » (troubadour) formait une honorable exception. C'était un hôte partout bien vu, à la cour des princesses, dans les châteaux des chevaliers, de même que dans les tavernes des villes.

C'étaient des hommes âgés, à la taille imposante, à la longue barbe flottante, qui voyageaient sur des chevaux bien harnachés, tenus en bride par un jeune homme.

N'oubliions pas les « écoliers nomades », quoique ceux-ci n'appartissent pas à proprement parler au « peuple ambulant ». C'étaient des étudiants ayant quitté l'Université de leur plein gré ou à la suite de quelque mauvais tour, et, suivant l'esprit de ce temps-là, courant le monde à la recherche d'aventures.

Jeunes, spirituels, maniant adroitement la plume, ils étaient fort bien accueillis chez les chevaliers, peu au fait de l'art de lire et d'écrire. Eux aussi finirent par disparaître, emportés par la marche rapide du temps.

Les siècles se passèrent. A l'origine des grandes foires de Leipzig, Francfort, etc., nous rencontrons des gens gagnant leur vie de différentes façons : nous voyons des danseurs de corde, des panoramas, des carousels, très primitifs, il est vrai.

Le renom des saltimbanques était devenu meilleur, cependant la population ne leur témoignait pas beaucoup de sympathie, les préjugés contre eux s'étant transmis de génération en génération.

Depuis cette époque, les industriels nomades ont continuellement progressé, aussi bien sous le rapport matériel que sous celui de l'intelligence et de la moralité.

Les tentes rudimentaires, clouées sur des perches inégales, les charrettes misérables, éventrées, sales, recouvertes en toile, ont presque disparu, sauf en France. A la place, on voit dans les fêtes des baraques boulonnées, bien construites, ornées de peintures parfois soignées, brillamment éclairées au gaz ou à l'électricité. Il n'est pas rare qu'une machine à vapeur suive l'établissement, qui possède son courrier et s'annonce dans les journaux.

Quant aux voitures d'habitation, ce sont parfois des bijoux de confort et d'élégance, avec exceptions, bien entendu.

Ajoutons que les saltimbanques ont maintenant leur journal à eux, *La Comète*, qui s'édite à Pirmasens et paraît trois fois par mois. Elle donne des renseignements complets sur le séjour de chaque établissement, sur les fêtes qui doivent avoir lieu en Suisse, en France et en Allemagne. La page d'annonces renferme les offres et les demandes d'emploi, baraques à vendre ou à louer, etc.

Comment meurt une planète.

Un astronome distingué, M. Percival Lowell, très connu aux Etats-Unis où il dirige l'Observatoire de Flagstaff, dans l'Arizona, vient de faire, après de longs calculs et de patientes observations, une découverte extrêmement curieuse relative aux planètes Mercure et Vénus, les plus rapprochées du soleil, comme chacun sait. Conformément aux théories émises précédemment par Schiaparelli, Perrotin et Terby, théories non encore prouvées, M. Lowell a établi d'une façon positive que ces deux planètes ne tournaient plus autour de leur axe et par conséquent présentaient toujours à l'action du soleil le même hémisphère.

Ce phénomène s'est déjà produit, on ne l'ignore pas, pour la lune, dont nous ne voyons qu'un côté et qui parcourt le ciel figée dans une immobilité de mort.

Il s'ensuit que la partie des planètes qui regarde le soleil, aujourd'hui et depuis longtemps complètement torréfiée, présente au télescope l'apparence d'un désert aride, stérile et sans vie, tandis que l'autre partie, à jamais plongée dans la nuit, s'est peu à peu refroidie et recouverte d'une couche épaisse de glace, comme, sur la terre, les régions désolées du pôle.

Vénus et Mercure sont donc bien deux planètes absolument mortes. Mais comment ont-elles cessé de tourner sur leur axe ?

M. Lowell explique ce phénomène par l'action des marées qui, depuis l'origine du monde, a sans cesse tendu à ralentir le mouvement de rotation de tous les corps célestes. A l'aide de calculs très savants, il démontre que Mercure, d'abord, s'est petit à petit immobilisé, puis est venu le tour de Vénus,

un peu plus éloignée du soleil que la planète précédente. Maintenant, c'est la terre dont les marées retardent graduellement la rotation. La durée du jour était au commencement, du moins les astronomes les plus autorisés nous l'affirment, de deux heures et quarante et une minutes. Aujourd'hui, le mouvement de rotation s'étant ralenti, la durée du jour est de vingt-quatre heures. Elle ira toujours en augmentant.

Et quand elle aura atteint 8,760 heures — dans deux ou trois millions d'années, — la Terre ne tournera plus qu'une fois sur son axe en 365 jours, l'hémisphère constamment exposé aux rayons solaires sera devenu comme un immense désert calciné et torride, tandis que l'autre face, condamnée à la nuit éternelle, ressemblera à ces vastes solidités arctiques glacées et stériles où les animaux eux-mêmes et les plantes ne peuvent plus vivre, faute d'un peu de lumière.

C'est ainsi, d'après les prévisions scientifiques de M. Lowell, que finira notre planète.

(Petit Parisien.)

Une visite rendue.

Le Genevois aime les fêtes et les parties de plaisir. Le dimanche, si le temps est beau, la ville reste presque déserte. Dès le grand matin, des groupes de bijoutiers, d'horlogers, de graveurs et autres industriels se mettent gaîment en route. Sur tous les sentiers des environs, les promeneurs abondent, et chemins de fer, bateaux à vapeur, voitures, transportent une foule non moins grande, pour des excursions plus lointaines.

L'un des sites les plus recherchés est le Salève, d'où l'on domine toute la vallée du Rhône, depuis le Fort de l'Ecluse jusqu'au lac, panorama splendide qu'animent de nombreux villages, de charmantes villas et les capricieux méandres de l'Arve et du Rhône.

De l'autre versant, on jouit de l'aspect pittoresque des forêts de sapin, des bois de châtaigniers, des vertes pelouses et du magnifique panorama du Mont-Blanc.

De nombreux promeneurs se dirigent volontiers vers le vignoble de La Côte, où ils prétendent tous avoir des connaissances. Et comme les habitants de cette riche contrée ne se font guère prier pour montrer leurs grandes caves aux visiteurs, les connaissances deviennent facilement des amis.

Un graveur de la rue du Rhône avait été si bien reçu par un vigneron de Begnins, il avait trouvé son vin si bon, qu'en le quittant, il lui fit promettre de venir lui serrer la main à la première occasion qu'il l'amènerait à Genève.

Le vigneron se souvint de cette aimable invitation, et, quelques mois plus tard, il frappa à la porte de l'atelier de la rue du Rhône, où il trouva le graveur fort affairé et paraissant avoir quelque peu oublié la cave de Begnins. Après quelques préliminaires, sa course à la Côte lui revint en mémoire : « Ah ! c'est vous ?.. s'écria-t-il, tiens, je ne m'y souvenais plus... Eh ben, vous savez, l'ami, fit-il en regagnant son tabouret de travail, quand vous voudrez boire un verre, dites-zy. Et le vigneron de parcourir l'atelier où s'éaltaient maintes boîtes de montres et fonds de cuvettes, en répétant assez fréquemment ce monosyllabe : zy... zy... zy..

Le graveur se retournait de temps en temps, ne comprenant rien à ce mystérieux langage.

Et l'autre de répéter : zy... zy... zy.

— A qui diable en avez-vous ? fit le Genevois étonné.

— Faites estuse, monsieu... Vous savez... vous m'avez dit que quand je voudrais boire un verre il fallait dire zy.

— Ah ! Dieu me damne, expliquez-vous... Euphrosine, apporte donc une bouteille de Crêpi pour l'ami de Bégnins.. tu sais, l'ami du Pays de Vaud, là-bas.

Cilia de la mère-grand.

Ma mère-grand no contavè dái tant ballé z'histoires que vu, à mon too, vo z'ein contà iena ora que su grand-père; onna tota vretablia, oï ma fai, kâ la mère-grand la de.

Cilia tant nouna grand-mère étai zao z'u sailtaité de Velâ-lâi-Blâmont, en France, proutzé d... atteindé-vô vâi... proutzé dê Mont... dê Mont-Bet... atteindé pi, atteindé pi... proutzé dê Mont-Bet-la; oï, lê bin cein. Lé on payi io fâ rudo frâi ein hivai; lâi fâ dái tant fortès cramenes que lê lão vignont verounâ aoto dái z'êtrablios et dâi z'éboitons, tantia que la né dê tzalande, l'an septantion dê l'autro siècle, l'avions medzi duës tchivrèz et la maiti d'nâ fenna dèvant qu'on s'en fuss'apêcu; lê la vretâ que vo dio.

L'ai ia assein, per lê d'amont, on patois tant molézi à comprendre que faut lo traduire tot coumeint lo tutche. Tzi no, quand lo Grand-Abran dit : Onna ganguelhe, onna gaupa, onna pernetta, onna fémalla, onna grachâosa, onna dumuzala ào bin onna galéza modze, n'ia pas fauta dê traduire, on sâ cein que vao deré. Quand lo gringalet à Nâquoué s'ezcag'n avoué lo daderidou dê Taquenet, et que diont: Lé bin veré. — N'est pas veré. — Tê dio qu'oï. — Tê dio qu'na. — Chefâ ! — Nefâ ! — Vao-tou frêmâ que l'est la vretâ ? — Kâise-tê, dzeinlhao. — Na que ne vu pas mè kâisi; diabe mè ronté lo cou se ne lé pas vu, et lâi yé de... — Se te redis pipette, tê toto 'na motcha!... On comprend rudo bin cé leingadzo; l'est tot plliési dê l'ouïre, et cein fâ recaffâ tot lo mondo : na pas cé bougrou dê patois *francais* que nion ne sâ, que nion ne comprend, que nion ne l'ouï sein sâ deré qué-te çosso? dào tutche? dê l'anglais? ào bin d'ao terratchu? ne m'ein parlâ pas!

Mâ por ein reveni ào conto dê ma mère-grand — que n'est pas 'na gandoise, pardi na — lo vouaitzé tau que la bouna villie lo desâi.

On dzo, dein on veladzo dê son payi, à n'hâoretta de Velâ-lâi-Blâmont, lo maire — qu'est don coumeint tzi no lo syndico — fâ senâ lo coumon ; l'étai lo sailli-frou, on coumeincivâ à focherra, à vouâigni. Faut assein vo deré que cein sâ passâvè dèvant la granta révoluchon dê houetanta-nâo; lê païsans français étions dein 'na granta misère.

Quand tot lo veladzo fut quei : lê z'hommos, lê fennès, lê z'einfants, et mimameint lê dzennellhès et lê borrès, lo maire lâo fa :

— Atiutâdè, mè z'amis, vo sédé trèti que no sein destra pourros, quel l'ardzein est molézi à gagni, que lo rai fâ payi lê z'einpouts sein vouâiti se lâi ia auquîe dans la catzetta dái pourrâs dzéins. Ora, vo séd'assebin que dein la Bliblia — qu'est lo lâivro dâo bon Dieu — lâi a cosse : « Tu récolteras ce que tu as semé. »

Adon on Ancien preind la parola : Lé la vretâ, kâ demeindzo ma fenna... — Kâisi-vo, l'Ancien, lâi fâ onna pourra villie qu'étai à pi-dè-tzau dein lo paccot, lessidè devesâ lo maire.

Stuce reprend : S'on pâo recouilli cein qu'a étâ sennâ, no faut pliantâ dâit truffès couâîtes po recouillir dâit truffès couâîtes. — Bravo ! monsu lo maire... — Kâisi-vo lê, refâ la villhe. — Vo sédé bin ti guïero faut dê bout po couâir lê truffès et onco bin mi po couâir ai caions ein hivai, dèvant dê lê tiâ. Crâidè-mè, no faut esayi sti ian dê pliantâ des truffès couâîtes, kâ no...

La mima villhe lâi copè lo subliet ein de-seint : Coumeint faut-te lê pliantâ clliâo truffès couâîtes? Totès riondès? plliounaiès? ein quattro bocons? Faut-te lâi mettrè dê la sau?

Lo maire lâi fâ : « Couâidè-lê coumeint po lê caions, dèvant dê vo cutzi. »

Adon dâibrâmaiès dâo tonnerro, dâicris: Vive lo maire! vivent lê municipaux! firont fottrè lo camp ai polalhiès, et tot lo mondo s'ein fut à

l'hotò po medzi on bocon dè pan dèvant dè sè
reindrà l'ovradzo.

Lo nèvao dão maire, qu'avài on carro tot
pret — on carro dè chix quartérons — plianta
sè truffès lo leindémèn matin.

Quatr'à cinq senannès pllie tå, lo maire qu'é-
tai dèvant tzi li, vâi passâ son nèvao et lài
criè : — Hé ! Zidore, tè truffès sont-te dza lè-
vaës ? — Oï, oncllio Djan, coumeinçont; mâ
n'sé pas que dão diablio lài ia, lè follihiès dâi
truffès couatîtes ne sont pas coumeint lè z'a-
utres : resseimbliont à dâi crouté z'herbè.

M. D.

Le voisin de Rossini.

Pentant que Rossini habitait le boulevard
Montmartre, il eut quelque temps pour voisin
un jeune pianiste qui passait le jour et souvent
la nuit à faire des études. Le pauvre garçon
parcourait les gammes avec un acharnement
digne d'un meilleur sort. Il jouait faux à chaque
minute. Rossini, alors occupé à des travaux
lyriques, *Le Comte Ory*, je crois, ne put
résister longtemps à cette affreuse discordance.
Un jour il se rendit chez le jeune homme
qui ne le connaissait pas.

— Monsieur, lui dit-il, voulez-vous me céder
votre chambre ?

Cette chambre, située au sixième étage, basse
de voûte, était froide comme une glacière. L'étudiant
regarda avec étonnement son interlocuteur.

— Vous avez trois mois encore à rester ici,
continua Rossini ; je vous donne deux cents
francs ; les voici.

L'étudiant saute de joie : deux cents francs !
c'était une fortune, c'était un trésor inespéré.

— Je vous laisse huit jours pour déménager,
fit l'auteur de *Guillaume-Tell* ; seulement je
n'exige de vous qu'une seule chose durant ces
huit jours.

— Parlez, dit l'étudiant, vous serez obéi.

— Pendant ces huit jours vous ne toucherez
pas à votre piano.

Le pauvre garçon y consentit, et Rossini
s'en alla enchanté de son marché.

Les trois premiers jours la paix était revenue
nue prendre possession du domicile du maestro ;
plus de gammes fantastiques, plus de notes
fausses, plus de sonates échevelées. Le locataire
indemnisé faisait un scrupuleux *relâche*.

Mais, ô surprise ! le quatrième jour, le fatal
piano retentit de plus belle, d'une façon toute
charivarisée, plus bruyant que toutes les sym-
phonies modernes, plus discordant que les
aubades données aux jeunes mariées de cin-
quante ans, et, chose inouïe ! ce tintamarre
dura six heures.

Rossini courut chez son voisin, qu'il trouva
au clavecin trempé de sueur, le front rouge,
les yeux en feu.

— Il paraît, lui dit le compositeur, que vous
êtes de parole ?

— Elle est venue, répondit le jeune homme,
oh ! elle est venue ! C'est égal, j'ai eu bien de
la peine.

— Qui est venu, dites donc ?

— Elle ! elle !

— Et mes deux cents francs ?

— Oh ! tenez, les voilà, monsieur, reprenez-
les. Je ne déménagerai pas ; je ne pourrais
pas déménager... car elle ne viendrait pas ; elle
ne pourrait pas entendre le son de mon piano,
notre signal convenu.

— Mais de qui donc parlez-vous ?

Le pianiste en herbe montra alors du doigt
une fenêtre située dans la cour de la maison
voisine. A cette fenêtre et derrière un rosier se
cachait une jeune fille si gracieuse, si ver-
meille, si fraîche, qu'on aurait pu croire, à la
voir penchée sur l'arbuste en fleurs, que ce
n'était qu'une rose de plus...

Rossini comprit alors les regrets de son
jeune cessionnaire. Pendant les trois jours de
silence du piano, la belle amie, se croyant
désaissée, n'avait pas reparu. L'amour seul
était coupable de la rupture des conventions.

L'aimable compositeur ne voulut point rompre
sa liaison avec sa nouvelle connaissance ;
pour son repos, il fit donner à son voisin des
leçons gratuites par un célèbre pianiste de ses
amis. Le jeune homme ne joua plus faux, et
le charmant objet de sa patiente flamme, vaincu
par ses progrès mélodieux, n'hésita plus
à lui donner sa main.

Adroit comme un singe. — Rien n'est plus
vrai que cette locution populaire. A Hambourg,
chez le célèbre Hagenbeck, fournisseur attitré
de toutes les grandes ménageries, il existe au
milieu de son établissement une vaste rotonde
où 200 singes au moins prennent leurs ébats
en complète liberté. Fait curieux et qui montre
l'intelligence et l'esprit réfléchi du singe, qui
n'a nullement besoin de professeur, Hagen-
beck a donné à ses pensionnaires une multi-
tude de jouets d'enfants, balles, cerceaux,
brouettes, petits établis de menuisiers, etc. Les
singes s'amusent avec tous, sans que personne
n'ait pris la peine de leur montrer la manière
de s'en servir. Plus fort encore : au centre de
cette rotonde est une immense trémie à grains
qui déverse dans une augette, mais, noisettes,
noix, quartiers de pommes, etc., à la condition
qu'on tourne une roue d'appel placée au som-
met. Eh bien ! nos amis les singes ont compris,
sans qu'on leur expliquât, le maniement de la
trémie ; pendant que l'un d'eux tourne la roue,
les autres assis en rond, autour de l'augette, at-
tentent la descente des friandises qu'ils dégustent,
et lorsque celui qui tourne la roue s'aperçoit
que c'est bientôt son tour de prendre sa
part au festin, il arrête son travail, pousse un
petit cri et un camarade vient le remplacer.
(La Nature.)

Nous lisons dans la *Gazette de Lausanne* du
25 janvier 1811 cette curieuse annonce :

Le citoyen David Devillard, de Gollion, avise le
public que ceux qui pourront entendre dire à quel-
que personne que ce soit qu'il ait volé une montre
à répétition, la nuit du 14 janvier 1811, chez Louis
Chanel, du dit Gollion, auront une récompense de
200 francs, moyennant qu'ils puissent le prouver.

D. DEVILLARD.

Saison d'opéra. — Le comité du Théâtre vient
de lancer une circulaire donnant la composition de
la troupe d'opéra et le répertoire des pièces qui se-
ront jouées à partir de mardi 20 avril. Ces indications
permettent d'espérer une belle saison.

Des cartes d'abonnement aux douze représenta-
tions de semaine sont en vente actuellement, chez
MM. Tarin et Dubois. Nous ne pouvons qu'engager
le public à profiter de cette occasion et à soutenir
les efforts d'un comité qui nous amène une troupe
vraiment digne de Lausanne.

A cette occasion, nos amateurs de musique liront
peut-être avec intérêt les annonces publiées dans
nos journaux au cours de la saison d'opéra à Lau-
sanne, dans l'année 1815. En voici quelques-unes,
qui donneront une idée de l'ancien répertoire :

Demain 13 janvier, *Le Devin du village*, grand
opéra de J.-J. Rousseau.

Mardi 24 janvier, *Le Petit Chaperon rouge*,
opéra en 3 actes, à grand spectacle, précédé de
l'*Opéra comique*, opérette en 1 acte.

Mardi 31 janvier, *Angéline ou La Cham-
pnoise*, précédé de la première des *Deux jaloux*,
opéra. Le spectacle commencera par la représen-
tation de *Sylvain*, opéra, musique de Grétry.

Mercredi 7 février, seconde représentation de la
Pie voleuse, drame en 3 actes, suivi de *Avis au*

public, ou le *Physionomiste en défaut*, opéra en
2 actes.

Samedi 10 février, *Le Nouveau diable à quatre*,
opéra en 3 actes, précédé de la *Maison isolée* ou le
Vieillard des Vosges, opéra en 2 actes. — Jusqu'à
la clôture, les jours de spectacle sont fixés au lundi,
mercredi, jeudi et samedi.

Mercredi 14 février, *Ninon chez Mme de Sévigné*,
opéra suivi de *l'Irato* ou *l'Employé*, opéra. Le spec-
tacle sera terminé par les *Perroquets de la mère
Philippe*, vaudeville.

Samedi 24 février, *Joseph en Egypte*, opéra en
3 actes, suivi de *Gutnare* ou *l'Esclave persane*,
opéra en 1 acte.

Mercredi 28 février, pour la clôture définitive, *Ni-
non chez Mme de Sévigné*, suivi de *Jean de Paris*,
opéra en 2 actes. Le spectacle sera terminé par la
Sommambule, vaudeville en 2 actes. On commen-
cera à 5 heures et demie.

THÉÂTRE. — Aujourd'hui, *samedi*, à 2 heures
et à 8 heures ; demain, *dimanche*, à 2 heures
et à 8 heures, dernières représentations de la
belle pièce de Verne et d'Ennery : **Les enfants
du capitaine Grant**,

La représentation de dimanche soir, donnée au
bénéfice de M. Degriveux, grand premier rôle, clôturera
la saison théâtrale.

Pour toutes ces représentations, *prix du diman-
che*. Pour les deux matinées : *moitié prix à toutes
les places, pour les enfants*.

Samedi, à minuit, train de retour sur *Echallens-Bercher*. — Dimanche, à l'issue du spectacle, *tramways* pour *Lutry* et la *Pontaise*.

Mot de l'éénigme du 3 avril : *Bœuf, œuf.*
Ont deviné : MM. Dodille, J. Rapin, Gaud, J. Henny,
Dufour-Bonjour, Lausanne ; Roy, Schaffouse ; De-
lessert, Vuillens ; Linder, Montreux ; Gleyre, Cris-
sier ; Bastian, Forel ; Nicole, Collombier ; Fallet,
Bienne ; Aschimann, Fleuriel ; Progin, Bulle ;
Beck, Maisprach ; Margot, Ste-Croix ; Regamey,
Vers-chez-les-Blancs ; Gillard, Yverdon ; Gendarme-
rie, Nyon ; Lupin, Morges ; L. Orange, J. Métral,
E. Collet, Genève ; F. Bron, Peseux. — La primé est
échue à ce dernier.

Recettes.

Pieds de cochon à la Sainte-Menehould.

— Echaudez-les ; entourez-les séparément d'un cor-
don de toile qui les maintiendra droits ; mettez-les
dans une marmite avec de l'eau, des carottes, du
sel et du poivre, ail, bouquet garni. Il leur faut trois
ou quatre heures de cuisson. Les sortir à ce mo-
ment de la marmite, les laisser refroidir à moitié,
enlever la toile, fendre les pieds en deux, laissant
un gros os de chaque côté, mouiller d'huile, garnir
de chapelure assaisonnée de sel et faire griller.

Œufs brouillés aux croûtons. — Cassez
six œufs dans une casserole. Ajoutez 75 grammes
de beurre frais, coupé en petits morceaux, deux
cuillerées de lait, du sel et du poivre fins. Battez
bien le tout ensemble ; puis mettez la casserole sur
un feu modéré et sans cesser de battre avec une
cuiller de bois. Aussitôt que les œufs commencent
à prendre, retirez-les du feu en les remuant tou-
jours, jusqu'à ce qu'ils soient un peu épais. Dres-
sez sur un plat rond et servez-les bien chaud avec
une garniture de croûtons frits au beurre.

Boutades.

Entre époux :

MONSIEUR. — Il est à remarquer que ce sont
les plus grands imbéciles qui épousent les plus
jolies femmes...

MADAME, souriante. — Oh !... flatteur !

Une feuille d'avis du canton contient l'an-
nonce suivante :

*Chez *** il y aura toujours du lait chaud pour
petits enfants de la même vache.*

L. MONNET

Lausanne — Imprimerie Guilloud-Howard